

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 02149

Numéro SIREN : 592 033 401

Nom ou dénomination : CANAL + INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2022 sous le numéro de dépôt 27828

CANAL+ INTERNATIONAL

COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:
 Certifiés conformes à l'original
 F75003BB72474FC...

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets au 31/12/2021	Montants nets au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	5.1	60.7	44.0	16.7	10.4
Immobilisations corporelles	5.2	1.1	0.8	0.3	0.0
Installations techniques		0.8	0.6	0.2	0.0
Autres immobilisations corporelles		0.3	0.2	0.1	0.0
Immobilisations financières	5.3	1 414.2	16.1	1 398.1	1 391.3
Actif immobilisé		1 476.0	60.9	1 415.1	1 401.7
Stocks	5.4	47.2	0.0	47.2	31.2
Clients	5.5	354.0	15.3	338.7	346.8
Autres créances	5.6	82.2	0.0	82.2	76.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.7	67.5	0.2	67.3	56.6
Actif circulant		550.9	15.5	535.4	510.5
Charges constatées d'avance	5.8	25.3		25.3	28.8
Ecarts de conversion actif		3.0		3.0	11.1
Total de l'actif		2 055.2	76.4	1 978.9	1 952.1

CANAL+ INTERNATIONAL**COMPTES ANNUELS****BILAN PASSIF**

<i>(en millions d'euros)</i>		M ontants au	M ontants au
	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social		3.9	3.9
Réserve légale		0.4	0.4
Autres réserves		1.7	1.7
Report à nouveau		750.5	635.6
Résultat de l'exercice		160.3	114.9
		916.8	756.5
Provisions réglementées			
Capitaux propres	5.9	916.8	756.5
Provisions pour risques et charges	5.10	17.5	23.8
Emprunts et autres passifs financiers	5.11	868.9	944.0
Fournisseurs	5.12	145.6	206.4
Dettes fiscales et sociales	5.13	22.8	15.8
Autres dettes		0.1	0.8
Total dettes		1037.4	1166.9
Produits constatés d'avance	5.14	1.5	2.6
Ecart de conversion passif		5.7	2.2
Total du passif		1978.9	1952.1

CANAL+ INTERNATIONAL**COMPTES ANNUELS****COMPTE DE RESULTAT**

(en millions d'euros)	2021	2020	Var.
Produits d'exploitation			
Prestations techniques	29.4	30.4	-1.0
Abonnements	491.2	434.0	57.2
Ventes de matériels	73.3	82.8	-9.5
Management fees	13.6	12.8	0.8
Autres revenus	92.2	86.4	5.8
Chiffres d'affaires	699.7	646.3	53.4
Autres	10.3	10.3	0.0
Total des produits d'exploitation (I)	710.0	656.6	53.4
Charges d'exploitation			
Consommation de fournitures stockables	155.4	145.2	10.3
Autres achats et charges externes	229.4	206.8	22.6
Impôts et taxes	23.2	23.3	-0.1
Charges de personnel	44.2	39.2	5.0
Dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises)	-2.1	17.9	-20.0
Autres charges	102.5	98.0	4.4
Total des charges d'exploitation (II)	552.6	530.5	22.1
Résultat d'exploitation (I - II)	157.4	126.1	31.3
Résultat financier	41.4	23.0	18.4
Résultat courant avant impôt	198.8	149.1	49.7
Résultat exceptionnel	-1.4	-0.3	-1.0
Participation des salariés	-2.9	-2.2	-0.8
Impôts sur les bénéfices	-34.2	-31.7	-2.5
Bénéfice net	160.3	114.9	45.5

CANAL+ INTERNATIONAL

ANNEXES AUX COMPTES

La présente annexe fait partie des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, de sorte que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

NOTE 1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Présentation

La société CANAL+ International est la société de tête du pôle International Pay-TV du Groupe CANAL+. Elle exerce une fonction de management opérationnel et de support (finances, juridique, ressources humaines, communication, marketing, technique, achats etc.) auprès de ses filiales.

CANAL+ International édite par ailleurs des programmes, agrège des bouquets de chaînes, et commercialise directement ses offres de télévision payante dans une vingtaine de pays d'Afrique sub-saharienne. CANAL+ International dispose d'un réseau de commissionnaires à la vente, filialisés, lui permettant de contrôler directement sa distribution dans certains pays clefs comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, la République Démocratique du Congo, le Burkina Faso, le Congo, le Bénin, le Mali, Madagascar, le Togo, le Niger et la Guinée.

1.2 Faits significatifs

- CANAL+ International a souscrit à une augmentation de capital de CANAL+ Myanmar Holding pour 2,3 M€ consécutive à la conversion d'une partie du prêt convertible en actions accordé en 2019 et 2020 à sa filiale.
- CANAL+ International a cédé 10% du capital de CANAL+ Cameroun, soit 25.540 actions à un tiers, personne physique pour 2,5 M€.
- CANAL+ International a acquis 36 actions de CANAL+ Guinée ayant une valeur nominale de 100.000 GNF chacune pour 0,3 M€.
- La poursuite de l'épidémie de Coronavirus, qui affecte l'économie mondiale, a eu un impact limité sur l'activité en 2021.

NOTE 2 REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce, du règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au

plan comptable général applicable aux exercices clos le 31/12/2021. Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2020.

2.1 Présentation du compte de résultat

L'agrégat intitulé "dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises" correspond à la différence entre les dotations et les reprises d'amortissements et provisions, à l'exception de celles résultant des activités financières et exceptionnelles dans les comptes sociaux des exercices 2020 et 2021.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire :

■ Logiciels informatiques	3 ans
■ Logiciels techniques	5 ans

Coproductions

Les achats de programmes effectués dans le cadre d'une coproduction sont immobilisés. Les coproductions sont amorties linéairement sur 3 ans à compter de la première diffusion.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux sont évalués à leur valeur d'utilité. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation déterminée sur la base des méthodes d'évaluation retenues lors de leur acquisition ou de leur apport si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production, les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée de vie de l'actif. Les durées d'utilisation sont revues à chaque clôture.

Les immobilisations corporelles comprennent principalement :

■ Aménagements	5 à 8 ans
■ Matériel technique	3 à 8 ans
■ Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la Société et sont dépréciés lorsque leur valeur

actuelle, appréciée notamment sur la base de valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie.

2.5 Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, appréciée notamment par rapport à leur ancienneté, est inférieure à leur valeur nominale.

2.6 Stocks de programmes

Lors de la signature des contrats d'acquisition de droits de diffusion de films, de programmes télévisuels et d'événements sportifs, les droits acquis sont présentés en engagements contractuels. Ils sont ensuite inscrits au bilan, classés parmi les actifs de contenus, dans les conditions suivantes :

- les droits de diffusion des films et des programmes télévisuels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, lorsque le programme est disponible pour sa diffusion initiale ou dès le paiement si celui-ci intervient avant la période d'ouverture des droits et sont comptabilisés en charge à la première diffusion ;
- les droits de diffusion d'événements sportifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, à l'ouverture de la fenêtre de diffusion de la saison sportive concernée ou dès le premier paiement significatif et sont comptabilisés en charge sur leur période de diffusion ;
- la consommation des droits de diffusion de films, de programmes télévisuels et d'événements sportifs est incluse dans les coûts opérationnels.

2.7 Stocks de matériels

Les matériels destinés à la revente (décodeurs, paraboles etc.) sont enregistrés en stocks et comptabilisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP) hors frais financiers.

A chaque clôture, les stocks de matériel font l'objet d'une analyse tenant compte de l'ancienneté et des perspectives de vente des matériels. Une provision est comptabilisée lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable.

2.8 Trésorerie et équivalents

Cette rubrique comprend les soldes en banque, et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois, dont font partie les comptes courants (hors comptes courants d'intégration fiscale) avec les autres sociétés du Groupe CANAL+, notamment ceux gérés quotidiennement de manière centralisée par Vivendi (« cash pooling ») lorsque leurs soldes sont positifs.

2.9 Passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers regroupent les emprunts et dettes financières, et notamment :

- Les découverts bancaires (chèques émis non encaissés)
- Les comptes courants créditeurs avec les autres sociétés du Groupe CANAL+, notamment ceux gérés quotidiennement de manière centralisée par Vivendi (« cash pooling »)

2.10 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, la Société a une obligation juridique (légale, réglementaire, contractuelle), ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut-être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

2.11 Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques françaises, la Société participe aux prestations de retraite au travers de régimes à cotisations définies qui sont intégrés au régime français de Sécurité Sociale. La politique de financement de la Société est conforme aux obligations et réglementations publiques applicables.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies et multi-employeurs sont portées en charges dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, le montant des engagements est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Finalement, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

Age de départ	Entre 61 ans et 65 ans selon l'année de naissance du salarié
Table de mortalité	TH TF 00-02
Taux d'actualisation	0,75%
Taux d'inflation	1,50%
Evolution future des salaires	2,2%
Charges sociales patronales	48%
Taux de rotation	de 0% à 21,3% (selon âge et statut)

A la clôture de l'exercice, la provision pour engagement de retraite inscrite en provision pour risques et charges s'élève à 5,3 millions d'euros.

2.12 Compte Personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF), qui remplace le Droit Individuel de Formation (DIF) depuis le 1^{er} janvier 2016. Au même titre que le DIF, l'application de l'avis 2004 F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la Société à ne pas provisionner le CPF.

2.13 Engagements hors-bilan

Les engagements en matière de droits de diffusion (films, programmes, sport) sont indiqués en "hors-bilan" dès la signature des contrats de ventes de droits avec les tiers. Les montants indiqués sont soit des montants contractuels fixes, soit des montants variables estimés selon les meilleures hypothèses de CANAL+ International s'ils sont fonction de données extérieures aléatoires (nombre d'abonnés notamment). En cas d'options de reconduction à l'avantage du tiers, les engagements "hors-bilan" sont valorisés sur toute la période. Le passage du "hors-bilan" au bilan s'effectue :

1/ pour les films et les programmes hors droits sportifs, au paiement ou au plus tard à la date d'ouverture des droits, CANAL+ International étant alors en mesure de diffuser le film ou le programme ;

2/ pour le sport, au moment où une saison sportive commence à être diffusée ou au moment où le premier règlement (significatif) afférent a été effectué.

2.14 Produits constatés d'avance

Le solde des abonnements restant à courir et qui ont été payés d'avance, figure au passif du bilan sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».

2.15 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires net est composé :

- du montant hors taxes des mensualités d'abonnement, le cas échéant, net des commissions versées aux commissionnaires des pays concernés,
- de prestations diverses (prestations techniques, redevances, management fees, ventes à des réseaux indépendants, d'espaces publicitaires, ...),
- de la vente de matériels (décodeurs et paraboles principalement)

NOTE 3 CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué sur l'exercice.

NOTE 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits d'exploitation

■ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires, correspondant aux produits des abonnements, à la vente de matériel et aux prestations techniques, management fees et autres prestations (notamment des mises à disposition de personnel) réalisées

auprès des filiales de la Société, est réalisé en France (y compris Outremer) pour 33 M€ et à l'International pour 667 M€.

■ Autres produits

En application du règlement ANC 2015-05, les autres produits d'exploitation comprennent les gains de change réalisés sur les dettes et créances commerciales pour 9,4 M€ en 2021.

4.2 Consommation de stocks

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Décodeurs, accessoires et cartes SAT	40.2	49.6
Paraboles et autres SAT	22.7	22.5
Matériels TNT	9.0	8.6
Total coût des matériels vendus	71.9	80.7
Sport	68.8	47.3
Cinéma	4.2	7.7
Œuvres audiovisuelles et autres	10.5	9.5
Total coût de diffusion	83.5	64.5
Consommation de stocks	155.4	145.2

4.3 Autres achats et charges externes

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Prestations techniques et informatiques	67.9	62.0
Personnel extérieur et honoraires	98.6	92.4
Loyers et entretien	22.7	23.1
Publicité et promotion	11.9	9.0
Autres	28.3	20.3
TOTAL	229.4	206.8

4.4 Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes se compose principalement de la Contribution Economique Territoriale (CET) (1,8 M€) et de retenues à la source sur revenus étrangers (15,4 M€).

4.5 Charges de personnel

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Salaires	28.3	25.8
Charges sociales	15.9	13.4
TOTAL	44.2	39.2

4.6 Dotations nettes aux amortissements et provisions

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dotation aux amortissements	6,9	7,0
Dotation aux provisions d'exploitation	16,6	12,3
Reprises de provisions	-25,6	-11,0
Dotations nettes perte de change*	0,0	9,6
TOTAL	-2,1	17,9

*En application du règlement ANC 2015-05, la dotation nette pour perte de change 2021 a été comptabilisée en résultat d'exploitation.

4.7 Autres charges

Elles correspondent pour 90,3 M€ aux droits payés aux auteurs et aux redevances versées aux chaînes thématiques.

En application du règlement ANC 2015-05, les autres charges d'exploitation comprennent également les pertes de change sur créances et dettes commerciales pour 11,9 M€.

4.8 Résultat financier

Il s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dividendes reçus	46,4	42,7
Provision sur titres	0,0	-11,9
Gestion de la trésorerie	-6,2	-7,3
Gains (pertes) de change	1,2	+0,5
TOTAL	41,4	23,0

Les dividendes reçus varient de la façon suivante par rapport à l'exercice précédent :

(en millions d'euros)	2021	2020
CANAL+ Antilles	11,7	11,7
CANAL+ Réunion	17,5	17,5
CANAL+ Calédonie	4,3	3,8
CANAL+ Guyane	0,1	-
M C Vision	0,5	0,8
CANAL+ Côte d'Ivoire	6,5	5,0
CANAL+ Sénégal	2,3	1,3
CANAL+ Mali	0,4	0,9
CANAL+ TOGO	0,1	-
CANAL+ Madagascar	2,5	-
CANAL+ Bénin	0,2	-
CANAL+ Guinée	0,3	-
CANAL+ RDC	-	1,1
Autres filiales	0,0	0,6
TOTAL	46,4	42,7

En 2021, la ligne gains de change correspond essentiellement aux différences positives ou négatives de change sur les opérations financières (notamment réévaluation des soldes en banques et compte-courant en devises).

4.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2021 se compose principalement des produits liés aux cessions de titres (1,9 M€) et aux indemnités versées (3 M€).

4.10 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt 2021 s'élève à 34,2 M€, contre 31,7 M€ en 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le résultat de CANAL+ International est intégré fiscalement dans le résultat d'ensemble de la société Vivendi.

4.10.1 Situation fiscale latente

(en millions d'euros)	2021	2020	2019
Impôts latents			
Provisions réglées	-	-	-
Impôts payés d'avance			
Provisions sur titres	4,6	4,6	1,3
Provisions diverses	4,8	4,8	6,7
Indemnités de fin de carrière	1,5	1,3	1,4
TOTAL	10,9	10,7	9,4

L'impôt payé d'avance a été calculé en tenant compte d'un taux d'imposition de 28,41% pour 2021 et 28,41% pour 2020.

4.10.2 Ventilation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	Résultat	IS	Résultat net
Résultat courant	198,8	-44,3	154,5
Résultat exceptionnel	-1,4	0,9	-0,5
Participation	-2,9		-2,9
Crédits d'impôt		9,2	9,2
TOTAL	194,5	-34,2	160,3

4.11 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à :

- Mission audit légale : 39.000 € HT
- Autres missions : 0 € HT.

NOTE 5 NOTES SUR LE BILAN

5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Portail internet	0,4	0,0	0,0	0,4
Fonds de commerce	8,2	0,0	0,0	8,2
Logiciels	8,8	0,0	6,1	2,7
Coproductions ¹	28,0	7,4	0,0	35,4
Projets techniques	7,8	4,8	0,8	11,8
Autres et en cours	3,7	0,6	2,2	2,2
TOTAL	56,9	12,9	9,1	60,7

(1) y compris coproductions en cours

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Portail internet	-0,4	0,0	0,0	-0,4
Fonds de	-7,1	0,0	0,0	-7,1
Logiciels	-8,5	-0,3	6,3	-2,4
Coproductions ¹	-25,1	-8,6	4,0	-29,7
Projets techniques	-2,7	-1,5	0,7	-3,5
Autres et en cours	-2,8	-0,3	2,2	-0,9
TOTAL	-46,6	-10,6	13,2	-44,0

5.2 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Matériel technique	0,9	0,3	0,4	0,7
Autres	0,7	0,1	0,5	0,4
En cours	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1,6	0,4	0,9	1,1

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Matériel technique	-0,9	0,0	0,4	-0,5
Autres	-0,7	-0,1	0,5	-0,3
En cours	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	-1,6	-0,1	0,9	-0,8

5.3 Immobilisations financières

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Titres de participations	1 386,6	2,6	-0,6	1 388,6
Prêts	0,0		0,0	0,0
Créances rattachées à	19,0	8,3	-2,5	24,8
Dépôts et	0,2	0,1		0,3
Dividendes à recevoir	1,8	0,5	-1,8	0,5
Dépréciations	-16,1			-16,1
TOTAL	1 391,5	11,5	-4,9	1 398,1

La variation des titres de participations s'explique principalement par :

- la souscription à l'augmentation de capital de CANAL+ Myanmar Holding pour 2,3 M€.
- l'acquisition des titres de la société CANAL+ Guinée pour 0,3 M€
- la cession des titres de 10% du capital de CANAL+ Cameroun

La hausse des créances rattachées à des participations est essentiellement relative au prêt d'actionnaire accordé à C+ Myanmar Holding Limited en 2021.

5.4 Stocks

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Décodeurs et cartes	0,6	0,8
Paraboles et autres	0,8	0,5
Dépréciation	0,0	-0,3
Stock de matériels	1,4	1,0
Sport	41,1	26,4
Cinéma	0,4	0,3
Œuvres audiovisuelles et autres	4,3	3,4
Stock de droits de diffusion	45,8	30,1
Total des stocks	47,2	31,2

5.5 Créances clients

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Clients	305,0	312,4
Factures à établir	49,0	51,8
Dépréciations	-15,3	-17,4
TOTAL	338,7	346,8

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

5.6 Autres créances

A la clôture de l'exercice, elles correspondent aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs débiteurs et avances & A comptes	36,3	40,8
TVA	8,9	10,8
Credit impôts	9,2	4,3
Impôts & Taxes	27,7	5,1
Divers	0,1	15,0
TOTAL	82,2	76,0

5.7 Trésorerie

Ce poste se compose des comptes courants notamment ceux liés au cash-pooling mis en place entre Groupe CANAL+ et les filiales de CANAL+ International (voir note 2.8) et des disponibilités (banques).

5.8 Charges constatées d'avance

La ventilation par nature de charge est la suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
Frais de diffusion	16,7	21,9
Maintenance cartes	0,0	0,0
Migration décodeurs	5,1	3,5
Redevances	2,8	3,1
Autres	0,7	0,3
Total	25,3	28,8

5.9 Capitaux propres

Le capital social, composé de 244 504 actions d'une valeur nominale de 16 €, s'élève à 3 912 064 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit depuis la clôture de l'exercice précédent :

(en millions d'euros)	2020	(1)	(2)	2021
Capital	3,9	-	-	3,9
Réserves	2,1	-	-	2,1
Report à nouveau	635,6	114,9	-	750,5
Résultat de l'exercice	114,9	-114,9	160,3	160,3
TOTAL	756,5	0	160,3	916,8

(1) résultat de l'exercice 2020

(2) résultat de l'exercice 2021

5.10 Provisions pour risques et charges

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Indemnités fin de carrière	4,7	0,6	0,0	5,3
Litiges	8,0	6,5	-5,3	9,2
Pertes de change	11,1	3,0	-11,1	3,0
TOTAL	23,8	10,1	-16,4	17,5

5.11 Emprunts et autres passifs financiers

Ce poste se compose des comptes courants, notamment ceux liés au cash-pooling mis en place entre Groupe CANAL+ et les filiales de CANAL+ International (voir note 2.9).

5.12 Fournisseurs

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	41,2	78,9
Fournisseurs d'immobilisations	0,5	0,0
Factures non parvenues	103,9	127,5
TOTAL	145,6	206,4

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

5.13 Dettes fiscales et sociales

Le poste se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
Personnel	12,6	9,7
Organismes sociaux	0,4	0,6
Impôts & taxes	9,8	5,4
TOTAL	22,8	15,7

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

5.14 Produits constatés d'avance

Ils correspondent principalement aux abonnements payés d'avance, pour la fraction desquels le service de télévision n'a pas encore été fourni.

(en millions d'euros)	2021	2020
Dettes abonnés	0,7	1,0
Dettes transport signal	0,8	1,6
TOTAL	1,5	2,6

NOTE 6 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir et les charges à payer, rattachés aux postes de créances et de dettes, sont les suivants :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs factures à recevoir	103,9	127,5
Congés payés	3,7	3,5
Participation & intéressement	2,9	2,3
Personnel autres charges à payer	6,0	3,9
Organismes sociaux	0,7	0,8
Impôts et taxes	0,1	3,7
TOTAL charges à payer	117,1	141,7
Clients factures à établir	49,0	51,8
Divers produits à recevoir	6,6	6,6
TOTAL produits à recevoir	55,6	58,4

NOTE 7 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

7.1 Rémunération du mandataire social

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à dévoiler une rémunération individuelle.

7.2 Autres parties liées

Il n'existe pas de transactions significatives et non conclues aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

NOTE 8 EFFECTIFS

<i>(nombre)</i>	2021	2020
Cadres et assimilés	353	329
Employés	15	14
EFFECTIF MOYEN PERMANENT	368	343
Effectifs mis à disposition	2	2

NOTE 9 CONSOLIDATION

La Société est consolidée par Vivendi SE, 42 avenue de Friedland, 75008 Paris, par intégration globale.

NOTE 10 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Tous les faits exceptionnels ou litiges ou incidence des contrôles fiscaux en cours susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière, ou le patrimoine de la Société, sont provisionnés à la clôture de l'exercice à hauteur de l'estimation du risque encouru.

NOTE 11 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CANAL+ International a cédé sa participation dans la société IROKO Ltd à IROKO HOLDINGS INC le 12 mai 2022.

CANAL+ INTERNATIONAL

Sociétés (50%) <i>(en millions de francs congolais)</i>	CANAL+ Caledonie	CANAL+ Réunion	CANAL+ Antilles	CANAL+ Guyane	CANAL+ Océans Mazoc	CANAL+ Madagascar	Thema	CD	CANAL+ Advertising	CANAL+ Gabon	CANAL+ RDC	CANAL+ Sénégal	CANAL+ Côte d'Ivoire	CANAL+ Cameroun
Devise	M XFF	M EUR	M EUR	M EUR	M MAD	M MGA	M EUR	M EUR	M EUR	M XAF	M CDF	M XOF	M XOF	M XOF
Capital	50,0	15	3,3	0,5	0,0	914,3	0,1	7,8	0,0	10,0	1309,2	50,0	350,0	39
Capitaux propres hors capitalet résultat	480,0	15,0	201,0	2,0	-9,2	914,3	23,28	-0,76	-0,59	-1936,64	-910,63	32,61	134,25	239
Q P du capital détenue	100,00%	100,00%	58,27%	51,00%	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	78,54%	86,03%	90,00%
Valeur comptable brute des titres (M €)	25,7	63,3	23,2	0,2	0,0	14	62,3	4,2	0,0	0,0	10,0	0,0	0,2	5
Valeur comptable nette des titres (M €)	25,7	63,3	23,2	0,2	0,0	14	62,3	0,0	0,0	0,0	10,0	0,0	0,2	5
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	-	0,2	-	26,2	3,0	10,0	-	-	-	-	-
CA HT du dernier exercice	4 367,00	10,520	184,50	5,80	-	158 711,08	48,22	0,00	16,58	37 395,00	157 010,00	40 942,00	140 682,73	47 12
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	518,00	16,60	45,30	0,30	0,01	6 030,48	6,74	-0,07	-0,61	961,60	9 440,78	2 212,80	6 134,13	1088
Cautions et avails donnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	4,2	17,5	11,7	0,1	-	2,5	-	-	-	-	-	2,3	6,5	-
Exercice de référence	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

Sociétés (50%) <i>(en millions de francs congolais)</i>	CANAL+ Mali	CANAL+ Togo	CANAL+ Guinée	Société Audiovisuelle de Côte d'Ivoire	TELEUM RDC	Canabox Bénin	TELEUM Côte d'Ivoire	Africa Media Conseils	TELEUM Congo	TELEUM Guinée	TELEUM Togo	TELEUM Tchad	CANAL+ Niger	CANAL+ Luxembourg
Devise	M XOF	M XAF	M GNF	M XOF	M CDF	M XOF	M XOF	M XOF	M XAF	M GNF	M XOF	M XOF	M XOF	M EUR
Capital	37,1	3,3	10,0	10,0	2,0	10,0	150,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	3,3	44
Capitaux propres hors capitalet résultat	933,75	9,44	24,00	-168,513	-6 443,09	4 627,87	-9 419,31	-5,01	-6 535,64	-0 889,07	-80,37	N C	-40,56	-8
Q P du capital détenue	70,00%	69,93%	88,00%	75,00%	80,00%	100,00%	51,00%	100,00%	100,00%	28,00%	100,00%	70,00%	100,00%	100,00%
Valeur comptable brute des titres (M €)	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13
Valeur comptable nette des titres (M €)	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	0,1	0,1	6,9	5,7	0,6	2,0	-	-	-	-	-
CA HT du dernier exercice	41736,84	10 965,95	379 190,09	1260,29	28 888,70	2,39	4 282,22	1304,88	15210,7	25 432,00	-	N C	9 751,40	393
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	960,26	130,02	5 858,50	490,64	-6 829,59	-40,13	-9 421,85	119,90	-1606,64	-0 212,88	3,28	N C	231,00	81
Cautions et avails donnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	0,44	0,22	0,31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice de référence	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	20/08	31/12	31/12	31/12

Sociétés (autres participations) <i>(en millions de francs congolais)</i>	M C Vision	RCIM artistique	RCIG uade- boupe	CANAL PLUS AUSTRALIA	TELEUM Mali	Media + international SA Togo
Devise	M EUR	M EUR	M EUR	MAUD	M XOF	M XAF
Capital	35,0	0,2	0,2	0,0	10,0	21,0
Capitaux propres hors capitalet résultat	218,3	2,78	3,53	0,40	N C	-11,81
Q P du capital détenue	23,82%	13,85%	12,48%	10,00%	20,00%	49,00%
Valeur comptable brute des titres (M €)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5
Valeur comptable nette des titres (M €)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	-	-	-
CA HT du dernier exercice	1277,7	4,0	4,3	0,61	N C	-
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	26,9	-0,5	-0,4	0,22	N C	-6,80
Cautions et avails donnés	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	0,5	0,0	0,0	-	-	-
Exercice de référence	2021	2020	2020	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

N C : comptes non communiqués à ce jour

CANAL + INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.912.064 €

Siège social : Espace Lumière – Bâtiment E
48 quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

592 033 401 R.C.S. NANTERRE
=====

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du Président,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice d'un montant de 160 344 581 euros, en intégralité au poste « Report à Nouveau », lequel est en conséquence porté à 910 862 963 euros.

constate, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois exercices sociaux précédents.

DocuSigned by:
Jacques du PUY
F75003BB72474FC...

Le Président

CANAL+ INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée

48, Quai du Point du Jour

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

CANAL+ INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée

48, Quai du Point du Jour

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société CANAL+ INTERNATIONAL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANAL+ INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni des services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. La note 2.4 « Immobilisations financière » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes visées ci-dessus et des informations fournies.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Frédéric SOULIARD

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Montants bruts	Amortisse- ments ou provisions	Montants nets au 31/12/2021	Montants nets au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	5.1	60.7	44.0	16.7	10.4
Immobilisations corporelles	5.2	1.1	0.8	0.3	0.0
Installations techniques		0.8	0.6	0.2	0.0
Autres immobilisations corporelles		0.3	0.2	0.1	0.0
Immobilisations financières	5.3	1 414.2	16.1	1 398.1	1 391.3
Actif immobilisé		1 476.0	60.9	1 415.1	1 401.7
Stocks	5.4	47.2	0.0	47.2	31.2
Clients	5.5	354.0	15.3	338.7	346.8
Autres créances	5.6	82.2	0.0	82.2	76.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.7	67.5	0.2	67.3	56.6
Actif circulant		550.9	15.5	535.4	510.5
Charges constatées d'avance	5.8	25.3		25.3	28.8
Ecarts de conversion actif		3.0		3.0	11.1
Total de l'actif		2 055.2	76.4	1 978.9	1 952.1

BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>		M ontants au	M ontants au
	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social		3.9	3.9
Réserve légale		0.4	0.4
Autres réserves		1.7	1.7
Report à nouveau		750.5	635.6
Résultat de l'exercice		160.3	114.9
		916.8	756.5
Provisions réglementées			
Capitaux propres	5.9	916.8	756.5
Provisions pour risques et charges	5.10	17.5	23.8
Emprunts et autres passifs financiers	5.11	868.9	944.0
Fournisseurs	5.12	145.6	206.4
Dettes fiscales et sociales	5.13	22.8	15.8
Autres dettes		0.1	0.8
Total dettes		1037.4	1166.9
Produits constatés d'avance	5.14	1.5	2.6
Ecart de conversion passif		5.7	2.2
Total du passif		1978.9	1952.1

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	2021	2020	Var.
Produits d'exploitation			
Prestations techniques	29.4	30.4	-1.0
Abonnements	491.2	434.0	57.2
Ventes de matériels	73.3	82.8	-9.5
Management fees	13.6	12.8	0.8
Autres revenus	92.2	86.4	5.8
Chiffres d'affaires	699.7	646.3	53.4
Autres	10.3	10.3	0.0
Total des produits d'exploitation (I)	710.0	656.6	53.4
Charges d'exploitation			
Consommation de fournitures stockables	155.4	145.2	10.3
Autres achats et charges externes	229.4	206.8	22.6
Impôts et taxes	23.2	23.3	-0.1
Charges de personnel	44.2	39.2	5.0
Dotations aux amortissements et provisions			0.0
(nettes de reprises)	-2.1	17.9	-20.0
Autres charges	102.5	98.0	4.4
Total des charges d'exploitation (II)	552.6	530.5	22.1
Résultat d'exploitation (I - II)	157.4	126.1	31.3
Résultat financier	41.4	23.0	18.4
Résultat courant avant impôt	198.8	149.1	49.7
Résultat exceptionnel	-1.4	-0.3	-1.0
Participation des salariés	-2.9	-2.2	-0.8
Impôts sur les bénéfices	-34.2	-31.7	-2.5
Bénéfice net	160.3	114.9	45.5

ANNEXES AUX COMPTES

La présente annexe fait partie des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, de sorte que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

NOTE 1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Présentation

La société CANAL+ International est la société de tête du pôle International Pay-TV du Groupe CANAL+. Elle exerce une fonction de management opérationnel et de support (finances, juridique, ressources humaines, communication, marketing, technique, achats etc.) auprès de ses filiales.

CANAL+ International édite par ailleurs des programmes, agrège des bouquets de chaînes, et commercialise directement ses offres de télévision payante dans une vingtaine de pays d'Afrique sub-saharienne. CANAL+ International dispose d'un réseau de commissionnaires à la vente, filialisés, lui permettant de contrôler directement sa distribution dans certains pays clefs comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, la République Démocratique du Congo, le Burkina Faso, le Congo, le Bénin, le Mali, Madagascar, le Togo, le Niger et la Guinée.

1.2 Faits significatifs

- CANAL+ International a souscrit à une augmentation de capital de CANAL+ Myanmar Holding pour 2,3 M€ consécutive à la conversion d'une partie du prêt convertible en actions accordé en 2019 et 2020 à sa filiale.
- CANAL+ International a cédé 10% du capital de CANAL+ Cameroun, soit 25.540 actions à un tiers, personne physique pour 2,5 M€.
- CANAL+ International a acquis 36 actions de CANAL+ Guinée ayant une valeur nominale de 100.000 GNF chacune pour 0,3 M€.
- La poursuite de l'épidémie de Coronavirus, qui affecte l'économie mondiale, a eu un impact limité sur l'activité en 2021.

NOTE 2 REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce, du règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au

plan comptable général applicable aux exercices clos le 31/12/2021. Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2020.

2.1 Présentation du compte de résultat

L'agrégat intitulé "dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises" correspond à la différence entre les dotations et les reprises d'amortissements et provisions, à l'exception de celles résultant des activités financières et exceptionnelles dans les comptes sociaux des exercices 2020 et 2021.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire :

■ Logiciels informatiques	3 ans
■ Logiciels techniques	5 ans

Coproductions

Les achats de programmes effectués dans le cadre d'une coproduction sont immobilisés. Les coproductions sont amorties linéairement sur 3 ans à compter de la première diffusion.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux sont évalués à leur valeur d'utilité. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation déterminée sur la base des méthodes d'évaluation retenues lors de leur acquisition ou de leur apport si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur comptable.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production, les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée de vie de l'actif. Les durées d'utilisation sont revues à chaque clôture.

Les immobilisations corporelles comprennent principalement :

■ Aménagements	5 à 8 ans
■ Matériel technique	3 à 8 ans
■ Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la Société et sont dépréciés lorsque leur valeur

actuelle, appréciée notamment sur la base de valeurs de référence ou de perspectives de résultats futurs, le justifie.

2.5 Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, appréciée notamment par rapport à leur ancienneté, est inférieure à leur valeur nominale.

2.6 Stocks de programmes

Lors de la signature des contrats d'acquisition de droits de diffusion de films, de programmes télévisuels et d'événements sportifs, les droits acquis sont présentés en engagements contractuels. Ils sont ensuite inscrits au bilan, classés parmi les actifs de contenus, dans les conditions suivantes :

- les droits de diffusion des films et des programmes télévisuels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, lorsque le programme est disponible pour sa diffusion initiale ou dès le paiement si celui-ci intervient avant la période d'ouverture des droits et sont comptabilisés en charge à la première diffusion ;
- les droits de diffusion d'événements sportifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, à l'ouverture de la fenêtre de diffusion de la saison sportive concernée ou dès le premier paiement significatif et sont comptabilisés en charge sur leur période de diffusion ;
- la consommation des droits de diffusion de films, de programmes télévisuels et d'événements sportifs est incluse dans les coûts opérationnels.

2.7 Stocks de matériels

Les matériels destinés à la revente (décodeurs, paraboles etc.) sont enregistrés en stocks et comptabilisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP) hors frais financiers.

A chaque clôture, les stocks de matériel font l'objet d'une analyse tenant compte de l'ancienneté et des perspectives de vente des matériels. Une provision est comptabilisée lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable.

2.8 Trésorerie et équivalents

Cette rubrique comprend les soldes en banque, et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois, dont font partie les comptes courants (hors comptes courants d'intégration fiscale) avec les autres sociétés du Groupe CANAL+, notamment ceux gérés quotidiennement de manière centralisée par Vivendi (« cash pooling ») lorsque leurs soldes sont positifs.

2.9 Passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers regroupent les emprunts et dettes financières, et notamment :

- Les découverts bancaires (chèques émis non encaissés)
- Les comptes courants créditeurs avec les autres sociétés du Groupe CANAL+, notamment ceux gérés quotidiennement de manière centralisée par Vivendi (« cash pooling »)

2.10 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, la Société a une obligation juridique (légale, réglementaire, contractuelle), ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut-être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

2.11 Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques françaises, la Société participe aux prestations de retraite au travers de régimes à cotisations définies qui sont intégrés au régime français de Sécurité Sociale. La politique de financement de la Société est conforme aux obligations et réglementations publiques applicables.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies et multi-employeurs sont portées en charges dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, le montant des engagements est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Finalement, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

Age de départ	Entre 61 ans et 65 ans selon l'année de naissance du salarié
Table de mortalité	TH TF 00-02
Taux d'actualisation	0,75%
Taux d'inflation	1,50%
Evolution future des salaires	2,2%
Charges sociales patronales	48%
Taux de rotation	de 0% à 21,3% (selon âge et statut)

A la clôture de l'exercice, la provision pour engagement de retraite inscrite en provision pour risques et charges s'élève à 5,3 millions d'euros.

2.12 Compte Personnel de Formation

La loi 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF), qui remplace le Droit Individuel de Formation (DIF) depuis le 1^{er} janvier 2016. Au même titre que le DIF, l'application de l'avis 2004 F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la Société à ne pas provisionner le CPF.

2.13 Engagements hors-bilan

Les engagements en matière de droits de diffusion (films, programmes, sport) sont indiqués en "hors-bilan" dès la signature des contrats de ventes de droits avec les tiers. Les montants indiqués sont soit des montants contractuels fixes, soit des montants variables estimés selon les meilleures hypothèses de CANAL+ International s'ils sont fonction de données extérieures aléatoires (nombre d'abonnés notamment). En cas d'options de reconduction à l'avantage du tiers, les engagements "hors-bilan" sont valorisés sur toute la période. Le passage du "hors-bilan" au bilan s'effectue :

1/ pour les films et les programmes hors droits sportifs, au paiement ou au plus tard à la date d'ouverture des droits, CANAL+ International étant alors en mesure de diffuser le film ou le programme ;

2/ pour le sport, au moment où une saison sportive commence à être diffusée ou au moment où le premier règlement (significatif) afférent a été effectué.

2.14 Produits constatés d'avance

Le solde des abonnements restant à courir et qui ont été payés d'avance, figure au passif du bilan sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».

2.15 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires net est composé :

- du montant hors taxes des mensualités d'abonnement, le cas échéant, net des commissions versées aux commissionnaires des pays concernés,
- de prestations diverses (prestations techniques, redevances, management fees, ventes à des réseaux indépendants, d'espaces publicitaires, ...),
- de la vente de matériels (décodeurs et paraboles principalement)

NOTE 3 CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué sur l'exercice.

NOTE 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits d'exploitation

■ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires, correspondant aux produits des abonnements, à la vente de matériel et aux prestations techniques, management fees et autres prestations (notamment des mises à disposition de personnel) réalisées

auprès des filiales de la Société, est réalisé en France (y compris Outremer) pour 33 M€ et à l'International pour 667 M€.

■ Autres produits

En application du règlement ANC 2015-05, les autres produits d'exploitation comprennent les gains de change réalisés sur les dettes et créances commerciales pour 9,4 M€ en 2021.

4.2 Consommation de stocks

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Décodeurs, accessoires et cartes SAT	40.2	49.6
Paraboles et autres SAT	22.7	22.5
Matériels TNT	9.0	8.6
Total coût des matériels vendus	71.9	80.7
Sport	68.8	47.3
Cinéma	4.2	7.7
Œuvres audiovisuelles et autres	10.5	9.5
Total coût de diffusion	83.5	64.5
Consommation de stocks	155.4	145.2

4.3 Autres achats et charges externes

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Prestations techniques et informatiques	67.9	62.0
Personnel extérieur et honoraires	98.6	92.4
Loyers et entretien	22.7	23.1
Publicité et promotion	11.9	9.0
Autres	28.3	20.3
TOTAL	229.4	206.8

4.4 Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes se compose principalement de la Contribution Economique Territoriale (CET) (1,8 M€) et de retenues à la source sur revenus étrangers (15,4 M€).

4.5 Charges de personnel

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Salaires	28.3	25.8
Charges sociales	15.9	13.4
TOTAL	44.2	39.2

4.6 Dotations nettes aux amortissements et provisions

Elles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dotation aux amortissements	6.9	7.0
Dotation aux provisions d'exploitation	16.6	12.3
Reprises de provisions	-25.6	-11.0
Dotations nettes perte de change*	0.0	9.6
TOTAL	-2.1	17.9

*En application du règlement ANC 2015-05, la dotation nette pour perte de change 2021 a été comptabilisée en résultat d'exploitation.

4.7 Autres charges

Elles correspondent pour 90,3 M€ aux droits payés aux auteurs et aux redevances versées aux chaînes thématiques.

En application du règlement ANC 2015-05, les autres charges d'exploitation comprennent également les pertes de change sur créances et dettes commerciales pour 11,9 M€.

4.8 Résultat financier

Il s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Dividendes reçus	46.4	42.7
Provision sur titres	0.0	-11.9
Gestion de la trésorerie	-6.2	-7.3
Gains (pertes) de change	1.2	-0.5
TOTAL	41.4	23.0

Les dividendes reçus varient de la façon suivante par rapport à l'exercice précédent :

(en millions d'euros)	2021	2020
CANAL+ Antilles	11.7	11.7
CANAL+ Réunion	17.5	17.5
CANAL+ Calédonie	4.3	3.8
CANAL+ Guyane	0.1	-
M C Vision	0.5	0.8
CANAL+ Côte d'Ivoire	6.5	5.0
CANAL+ Sénégal	2.3	1.3
CANAL+ Mali	0.4	0.9
CANAL+ TOGO	0.1	-
CANAL+ Madagascar	2.5	-
CANAL+ Bénin	0.2	-
CANAL+ Guinée	0.3	-
CANAL+ RDC	-	1.1
Autres filiales	0.0	0.6
TOTAL	46.4	42.7

En 2021, la ligne gains de change correspond essentiellement aux différences positives ou négatives de change sur les opérations financières (notamment réévaluation des soldes en banques et compte-courant en devises).

4.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2021 se compose principalement des produits liés aux cessions de titres (1,9 M€) et aux indemnités versées (3 M€).

4.10 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt 2021 s'élève à 34,2 M€, contre 31,7 M€ en 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le résultat de CANAL+ International est intégré fiscalement dans le résultat d'ensemble de la société Vivendi.

4.10.1 Situation fiscale latente

(en millions d'euros)	2021	2020	2019
Impôts latents			
Provisions réglées	-	-	-
Impôts payés d'avance			
Provisions sur titres	4.6	4.6	1.3
Provisions diverses	4.8	4.8	6.7
Indemnités de fin de carrière	1.5	1.3	1.4
TOTAL	10.9	10.7	9.4

L'impôt payé d'avance a été calculé en tenant compte d'un taux d'imposition de 28,41% pour 2021 et 28,41% pour 2020.

4.10.2 Ventilation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	Résultat	IS	Résultat net
Résultat courant	198,8	-44,3	154,5
Résultat exceptionnel	-1,4	0,9	-0,5
Participation	-2,9		-2,9
Crédits d'impôt		9,2	9,2
TOTAL	194,5	-34,2	160,3

4.11 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à :

- Mission audit légale : 39.000 € HT
- Autres missions : 0 € HT.

NOTE 5 NOTES SUR LE BILAN

5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Portail internet	0,4	0,0	0,0	0,4
Fonds de commerce	8,2	0,0	0,0	8,2
Logiciels	8,8	0,0	6,1	2,7
Coproductions ¹	28,0	7,4	0,0	35,4
Projets techniques	7,8	4,8	0,8	11,8
Autres et en cours	3,7	0,6	2,2	2,2
TOTAL	56,9	12,9	9,1	60,7

(1) y compris coproductions en cours

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Portail internet	-0,4	0,0	0,0	-0,4
Fonds de	-7,1	0,0	0,0	-7,1
Logiciels	-8,5	-0,3	6,3	-2,4
Coproductions ¹	-25,1	-8,6	4,0	-29,7
Projets techniques	-2,7	-1,5	0,7	-3,5
Autres et en cours	-2,8	-0,3	2,2	-0,9
TOTAL	-46,6	-10,6	13,2	-44,0

5.2 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Matériel technique	0,9	0,3	0,4	0,7
Autres	0,7	0,1	0,5	0,4
En cours	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1,6	0,4	0,9	1,1

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Matériel technique	-0,9	0,0	0,4	-0,5
Autres	-0,7	-0,1	0,5	-0,3
En cours	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	-1,6	-0,1	0,9	-0,8

5.3 Immobilisations financières

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Titres de participations	1 386,6	2,6	-0,6	1 388,6
Prêts	0,0		0,0	0,0
Créances rattachées à	19,0	8,3	-2,5	24,8
Dépôts et	0,2	0,1		0,3
Dividendes à recevoir	1,8	0,5	-1,8	0,5
Dépréciations	-16,1			-16,1
TOTAL	1 391,5	11,5	-4,9	1 398,1

La variation des titres de participations s'explique principalement par :

- la souscription à l'augmentation de capital de CANAL+ Myanmar Holding pour 2,3 M€.
- l'acquisition des titres de la société CANAL+ Guinée pour 0,3 M€
- la cession des titres de 10% du capital de CANAL+ Cameroun

La hausse des créances rattachées à des participations est essentiellement relative au prêt d'actionnaire accordé à C+ Myanmar Holding Limited en 2021.

5.4 Stocks

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Décodeurs et cartes	0,6	0,8
Paraboles et autres	0,8	0,5
Dépréciation	0,0	-0,3
Stock de matériels	1,4	1,0
Sport	41,1	26,4
Cinéma	0,4	0,3
Œuvres audiovisuelles et autres	4,3	3,4
Stock de droits de diffusion	45,8	30,1
Total des stocks	47,2	31,2

5.5 Créances clients

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Clients	305,0	312,4
Factures à établir	49,0	51,8
Dépréciations	-15,3	-17,4
TOTAL	338,7	346,8

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

5.6 Autres créances

A la clôture de l'exercice, elles correspondent aux éléments suivants :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs débiteurs et avances & A comptes	36,3	40,8
TVA	8,9	10,8
Credit impôts	9,2	4,3
Impôts & Taxes	27,7	5,1
Divers	0,1	15,0
TOTAL	82,2	76,0

5.7 Trésorerie

Ce poste se compose des comptes courants notamment ceux liés au cash-pooling mis en place entre Groupe CANAL+ et les filiales de CANAL+ International (voir note 2.8) et des disponibilités (banques).

5.8 Charges constatées d'avance

La ventilation par nature de charge est la suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
Frais de diffusion	16,7	21,9
Maintenance cartes	0,0	0,0
Migration décodeurs	5,1	3,5
Redevances	2,8	3,1
Autres	0,7	0,3
Total	25,3	28,8

5.9 Capitaux propres

Le capital social, composé de 244 504 actions d'une valeur nominale de 16 €, s'élève à 3 912 064 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit depuis la clôture de l'exercice précédent :

(en millions d'euros)	2020	(1)	(2)	2021
Capital	3,9	-	-	3,9
Réserves	2,1	-	-	2,1
Report à nouveau	635,6	114,9	-	750,5
Résultat de l'exercice	114,9	-114,9	160,3	160,3
TOTAL	756,5	0	160,3	916,8

(1) résultat de l'exercice 2020

(2) résultat de l'exercice 2021

5.10 Provisions pour risques et charges

Le poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2020	+	-	2021
Indemnités fin de carrière	4,7	0,6	0,0	5,3
Litiges	8,0	6,5	-5,3	9,2
Pertes de change	11,1	3,0	-11,1	3,0
TOTAL	23,8	10,1	-16,4	17,5

5.11 Emprunts et autres passifs financiers

Ce poste se compose des comptes courants, notamment ceux liés au cash-pooling mis en place entre Groupe CANAL+ et les filiales de CANAL+ International (voir note 2.9).

5.12 Fournisseurs

Les principales composantes du poste sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	41,2	78,9
Fournisseurs d'immobilisations	0,5	0,0
Factures non parvenues	103,9	127,5
TOTAL	145,6	206,4

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

5.13 Dettes fiscales et sociales

Le poste se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2021	2020
Personnel	12,6	9,7
Organismes sociaux	0,4	0,6
Impôts & taxes	9,8	5,4
TOTAL	22,8	15,7

L'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

5.14 Produits constatés d'avance

Ils correspondent principalement aux abonnements payés d'avance, pour la fraction desquels le service de télévision n'a pas encore été fourni.

(en millions d'euros)	2021	2020
Dettes abonnés	0,7	1,0
Dettes transport signal	0,8	1,6
TOTAL	1,5	2,6

NOTE 6 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir et les charges à payer, rattachés aux postes de créances et de dettes, sont les suivants :

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs factures à recevoir	103,9	127,5
Congés payés	3,7	3,5
Participation & intéressement	2,9	2,3
Personnel autres charges à payer	6,0	3,9
Organismes sociaux	0,7	0,8
Impôts et taxes	0,1	3,7
TOTAL charges à payer	117,1	141,7
Clients factures à établir	49,0	51,8
Divers produits à recevoir	6,6	6,6
TOTAL produits à recevoir	55,6	58,4

NOTE 7 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

7.1 Rémunération du mandataire social

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à dévoiler une rémunération individuelle.

7.2 Autres parties liées

Il n'existe pas de transactions significatives et non conclues aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

NOTE 8 EFFECTIFS

<i>(nombre)</i>	2021	2020
Cadres et assimilés	353	329
Employés	15	14
EFFECTIF MOYEN PERMANENT	368	343
Effectifs mis à disposition	2	2

NOTE 9 CONSOLIDATION

La Société est consolidée par Vivendi SE, 42 avenue de Friedland, 75008 Paris, par intégration globale.

NOTE 10 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Tous les faits exceptionnels ou litiges ou incidence des contrôles fiscaux en cours susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière, ou le patrimoine de la Société, sont provisionnés à la clôture de l'exercice à hauteur de l'estimation du risque encouru.

NOTE 11 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CANAL+ International a cédé sa participation dans la société IROKO Ltd à IROKO HOLDINGS INC le 12 mai 2022.

**TABLEAU DES
FILIALES ET
PARTICIPATIONS**

Sociétés (>50%) <i>(en millions d'unités monétaires)</i>	CANAL+ Caledonie	CANAL+ Réunion	CANAL+ Antilles	CANAL+ Guyane	CANAL+ Ouvéennes Mazoc	CANAL+ Madagascar	Thema	CD	CANAL+ Advertising	CANAL+ Gabon	CANAL+ RDC	CANAL+ Sénégal	CANAL+ Côte d'Ivoire	CANAL+ Cameroun	CANAL+ Bourkina	CANAL+ Congo	CANAL+ Bénin	DIFFCAST	CANAL+ Rwanda
Devises	M XFF	M EUR	M EUR	M EUR	M MAD	M MGA	M EUR	M EUR	M EUR	M XAF	M CDF	M XOF	M XOF	M XAF	M XOF	M XAF	M XOF	M XAF	M RWF
Capital	50 0	15	3,3	0,5	0 0	934,3	0 1	7,8	0 0	10 0	1309,2	50 0	350 0	39,8	10 0	10 0	32,5	1267,7	16 0
Capitaux propres hors capital résultat	480 0	15,0	20 180	2 0	- 8 2	914,3	23,38	- 0 7,6	- 0 5,9	- 936,64	- 9 10 6,3	32,61	134,85	239,58	- 2 438 0,8	- 16,671	13,53	528,64	- 236,81
Q P du capital détenu	100 0 0 %	100 0 0 %	58,27 %	51,0 0 %	100 0 0 %	99,89 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	78,54 %	86 0 3 %	90 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	70 0 0 %
Valeur comptable brute des titres (M €)	25,7	63,3	23,2	0,2	0 0	14	62,3	4,2	0 0	0 0	10 0	0 0	0,2	5,2	0 0	0 0	1,3	1,8	0 0
Valeur comptable nette des titres (M €)	25,7	63,3	23,2	0,2	0 0	14	62,3	0 0	0 0	0 0	10 0	0 0	0,2	5,2	0 0	0 0	1,3	1,8	0 0
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	-	0,2	-	26,2	3 0	10,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9
CA HT du dernier exercice	4 367 0 0	10 5 20	18 4 50	5 8 0	-	15 8 7 110 8	48 22	0 0 0	16 5 8	37 395 0 0	157 0 10 0 0	40 942 0 0	140 682 7 3	47 125 0 0	30 839 0 0	28 445 3 1	15 265 7 9	45 8 0 5	5 0 74 2 9
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	518 0 0	16 6 0	45 2 0	0 2 0	0 0 1	6 030 4 8	6 7 4	- 0 7	- 0 6 1	9 61 0 0	9 440 7 8	2 212 8 0	6 134 1 3	10 88 3 0	290 6 0	813 8 1	225 8 8	14 6 2 7	210 5
Cautions et valeurs données	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	4,2	17,5	11,7	0,1	-	2,5	-	-	-	-	-	2,3	6,5	-	-	-	0,2	-	-
Exercice de référence	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

Sociétés (>50%) <i>(en millions d'unités monétaires)</i>	CANAL+ Mali	CANAL+ Togo	CANAL+ Guinée	Société Audiovisuelle de Côte d'Ivoire	TELEUM RDC	Canalbox Bénin	TELEUM Côte d'Ivoire	Africa Media Congo	TELEUM Congo	TELEUM Guinée	TELEUM Togo	TELEUM Tchad	CANAL+ Niger	C+ Luxembourg	C+ Contact	Canal+ Myanmar (Holding Sinc)
Devises	M XOF	M XAF	M GN F	M XOF	M CDF	M XOF	M XOF	M XOF	M GN F	M XOF	M XOF	M XOF	M XOF	M EUR	M EUR	M USD
Capital	37,1	14,3	120 0	10 0 0	2 0	150 0	10 0	10 0	10 0	10 0	10 0	10 0	10 0	14,3	44,3	41,5
Capitaux propres hors capital résultat	933 7 5	9 44	24 0 0	- 1 685 4 3	- 6 443 0 9	- 4 627 8 7	- 3 419 3 1	- 5 5 0 1	- 6 535 6 4	- 0 889 0 7	- 8 80 3 7	N C	- 40 0 5 6	- 7 8 7	27 8 7	0 5 2
Q P du capital détenu	70 0 0 %	69 8 3 %	88 0 0 %	75 0 0 %	80 0 0 %	100 0 0 %	51 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	100 0 0 %	69 8 7 %
Valeur comptable brute des titres (M €)	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 2	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 136 4	0 0
Valeur comptable nette des titres (M €)	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 2	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 136 4	0 0	39 1
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	0 1	0 1	6 0	5 7	0 6	2 0	-	-	-	-	-	-	-
CA HT du dernier exercice	41 736 8 4	10 965 8 5	379 190 0 9	1260 29	28 888 7 0	2 29	4 282 2 2	130 4 8 8	152 10 7	25 432 0 0	-	N C	9 751 4 0	393 6 1	287 4 3	3 29 6
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	960 1 6	130 0 2	5 858 5 0	490 6 4	- 6 829 5 9	- 40 1 3	- 3 421 8 5	119 8 0	- 1 60 6 8 4	- 38 242 8 8	- 1 2 8	N C	231 0 0	81 5 5	24 2 3	0 0 9
Cautions et valeurs données	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	0 4 4	0 1 2	0 3 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice de référence	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	20/8	31/12	31/12	31/12	31/12	30/09

Sociétés (autres participations) <i>(en millions d'unités monétaires)</i>	M C Vision	RCIM anti- nique	RCIGua- dupe	CANAL+PIUS AUSTRALIA	TELEUM Mali	Media + International SA Togo
Devises	M EUR	M EUR	M EUR	M AUD	M XOF	M XAF
Capital	35 0	0 2	0 2	0 0	10 0	210
Capitaux propres hors capital résultat	218 3	2 7 8	3 5 3	0 40	N C	- 11 8 1
Q P du capital détenu	23 8 2 %	13 8 5 %	12 8 8 %	10 0 0 %	20 0 0 %	49 0 0 %
Valeur comptable brute des titres (M €)	0 0	0 1	0 0	0 0	0 0	0 5
Valeur comptable nette des titres (M €)	0 0	0 1	0 0	0 0	0 0	0 5
Prêts et avances non remboursés (M €)	-	-	-	-	-	-
CA HT du dernier exercice	127 7 7	4 0	4 3	0 6 1	N C	-
Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	26 0	- 0 5	- 0 4	0 1 2	N C	- 6 8 0
Cautions et valeurs données	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés (M €)	0 5	0 0	0 0	-	-	-
Exercice de référence	2021	2020	2020	2021	2021	2021
Date de clôture	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12